Saint-Egrève le journal

le supplément au magazine de decembre 2016

Joyeuses fêtes!



A Saint-Egrève, les festivités continuent jusqu'au bout de l'année! Solidarités, animations commerciales, illuminations, événements sport, cinéma, soirées festives... 2016 se termine en beauté! Vivement 2017.

A venir

Noël tout foot

Pas de trêve pour les footballeurs! Du 26 au 30 décembre à la Halle Jean Balestas, 72 équipes du département soit près de 600 enfants de 8 à 12 ans se rencontreront pour



disputer près de 200 matches.



Vœux du maire

Vendredi 6 janvier à 19h, le maire Catherine Kamowski, accompagnée des élus de la Ville, invite les Saint-Egrévois à se retrouver à l'Espace Robert Fiat afin de participer à la traditionnelle cérémonie des vœux à la population qui marquera le début de l'année 2017. La partie festive de la cérémonie sera animée par le trio jazz Fabrice Bon, Pascal Perrier et Malcom Potter.







Un Conseil Municipal mar



Une minute de silence en mémoire de Geneviève Ducarre lors du Conseil Municipal du 14 décembre

Le conseil du 14 décembre dernier a été particulièrement marqué par l'émotion. En effet, ce conseil a été l'occasion pour l'ensemble des élus municipaux de rendre un hommage amical à Geneviève Ducarre, conseillère municipale déléguée à la communication, décédée le 1er décembre dernier.

La séance a ensuite repris son cours normal avec une principale délibération à l'ordre du jour : le vote du budget primitif 2017. Les 25 élus présents lors de cette séance ouverte au public ont en outre débattu autour de différents thèmes. Les questions environnementales ont notamment été abordées avec

l'adhésion de la Ville au dispositif métropolitain Mur/mur 2. Métropole dont il a également été question dans le cadre de plusieurs délibérations. En plus d'un point sur le dernier conseil de l'année, retrouvez dans ces pages un compte-rendu succinct des délibérations de la séance du 23 novembre dernier.

BUDGET 2017: retrouvez le détail du budget primitif dans les éditions de janvier prochain de Saint-Egrève le Journal et de son Supplément)



Hommage à Geneviève Ducarre

e 1er décembre dernier, Geneviève Ducarre, Lonseillère municipale déléguée à l'information et à la communication, s'éteignait au terme d'une longue maladie. En introduction au Conseil Municipal le Maire Catherine Kamowski a invité les élus et le public à se recueillir et à rendre hommage à cette Saint-Egrévoise de toujours en participant à une minute de silence. Élue depuis plus de 15 ans dans les différentes équipes municipales, Geneviève Ducarre était appréciée pour son engagement au service de la Ville mais aussi pour sa disponibilité, sa gentillesse, son dynamisme et son sourire de chaque instant.

Une nouvelle élue dans la majorité

Deguy Solinas, 48 ans, cadre administratif au Centre Hospitalier Alpes Isère et mère de trois enfants, a rejoint le Conseil Municipal où elle siège au sein du groupe majoritaire Priorité Saint-Egrève.



qué par l'émotion

Environnement

Mur/mur 2, c'est parti!





En autorisant le Maire à signer la convention cadre de partenariat, le Conseil Municipal permet à Saint-Egrève de s'associer au dispositif métropolitain Mur/mur 2. Ce dernier permet d'aider financièrement les propriétaires d'un logement en copropriété ou en maison individuelle à mieux isoler leur habitat.

Contrairement à Mur/mur I, les communes ne peuvent plus apporter aujourd'hui d'aide forfaitaire à la copropriété. Dans Mur/mur 2 la participation des communes concerne donc exclusivement les aides financières individuelles apportées par la Ville aux ménages sous condition de ressources (aide à la personne).

Ainsi, il a été décidé que la Ville soutiendrait les ménages saint-égrévois "propriétaires occupants très modestes"* à hauteur de 20 % du reste à charge du copropriétaire après déduction de l'aide forfaitaire et à hauteur de 15 % de ces mêmes restes à charge pour les "propriétaires occupants modestes".*

De plus, les propriétaires occupants dont les revenus correspondent au plafond du Prêt Social Location Accession (PSLA), pourront prétendre à une aide municipale équivalente à 30 % du reste à charge du copropriétaire après déduction de l'aide forfaitaire métropolitaine.

Ces aides, qui viennent donc en complément de celles de Grenoble Alpes Métropole peuvent en outre être éventuellement accompagnées d'aides ou de facilités financières mises en place au niveau national comme le Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE). Enfin, un partenariat bancaire passé entre Mur/mur 2 et une banque locale, permet aux particuliers de financer leur reste à charge par le prêt d'un prêt bonifié.

En savoir + : ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) 04 76 00 19 09 www.alec-grenoble.org.

*sur la base du plafond de ressources ANAH

200

Saint-Egrève a pour objectif de permettre à 200 logements d'être réhabilités via Mur/mur 2. Le budget total alloué par la Ville sur l'ensemble du dispositif jusqu'en 2022 (date butoir de fin des travaux) s'élèvera à 250 000€ environ



Les travaux d'isolation par l'extérieur de La Pinea 3 dans le cadre de Mur/mur I

LE RICHE BILAN DE MUR/MUR I

Durant la première édition lancée en 2010 de ce dispositif, huit copropriétés saint-égrévoises s'étaient engagées dans Mur/mur I et deux ont finalement réalisé des travaux, pour un total de 70 logements. Le coût des aides forfaitaires et individuelles versées par la Ville aux copropriétaires s'est porté à 136 233€. Au niveau métropolitain ce sont plus de 80 copropriétés qui ont été accompagnées dans le cadre de cette initiative originale dont l'objectif était de valoriser un bien immobilier en améliorant le confort et en réduisant les émissions de CO2 ! En tout, plus de 4 500 logements en copropriété construits entre 1945 et 1975 ont bénéficié d'une aide financière et technique pour leur rénovation énergétique. 60 millions d'euros avaient ainsi été investis sur le territoire métropolitain et selon l'offre de rénovation choisie, jusqu'à 60% d'économies ont pu être réalisées sur le chauffage, permettant ainsi d'agir également sur la précarité énergétique des ménages les plus démunis.

A NOTER : le dispositif Mur/mur 2 prenant en charge les diagnostics énergétiques de tous les bâtiments concernés, la Ville met fin au dispositif de subvention qu'elle avait mis en place en 2009 afin d'aider les propriétaires de maison individuelle à réaliser ce type de démarche.

Retour sur le Conseil

du 23 novembre

Conformément à la loi du 6 février 1992, le débat d'orientation budgétaire pour l'année 2017 a eu lieu, le mercredi 23 novembre 2016.

FINANCES

Décision modificative n°2 concernant le budget principal de 2016. Ajout de 205 682,60 \in à la section fonctionnement et de 1 123,61 \in à l'investissement (délib. n° l : contre 7, pour 26).

Autopartage : participation de la Ville au capital de la SCIC Alpes autopartage en achetant trois parts sociales pour un montant de 2 250€ (délib. n°2 :unanimité).

Demande de subvention auprès du Département de l'Isère pour participer aux travaux de rénovation des tribunes et de construction de nouveaux vestiaires sur les tribunes du stade Balestas (délib. n°7 : unanimité).

CULTURE

Adoption d'une convention entre la Ville et le Centre Hospitalier Alpes Isère (délib. n°3 : unanimité).

Charte réseau : approbation de la "Charte Réseau" de l'enseignement musical et de la convention de partenariat pour l'enseignement musical entre les écoles de musique de Saint-Egrève et du Fontanil-Cornillon (délib. n°4 : abstentions 2, pour 31).

Demande de subvention auprès du conseil départemental de l'Isère pour obtenir une subvention au taux le plus élevé possible pour le fonctionnement de L'Unisson au titre de l'année 2017 (délib. n°5 : unanimité).

Attribution d'un bon d'achat au gagnant du concours "les arts en fête", exposition des artistes amateurs saint-égrévois (délib. n°6 : unanimité).

RESSOURCES HUMAINES

Convention de mise à disposition par la Ville d'Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives auprès de l'Association Familiale entre le 24 octobre 2016 et le 31 août 2017 pour assurer des missions d'éducateur sportif, dans le cadre du Centre de loisirs (délib. n°9 : abstentions 7, pour 26).

Rémunération des assistantes maternelles de la crèche familiale (délib. n°10 : abstentions 6, pour 26).

Suppression et création de postes (délib. n° | | : unanimité).

DIVERS

Vente de deux tondeuses à gazon (délib. n°8 : unanimité).

▶ INTERCOMMUNALITE

Prise d'acte du rapport annuel de Grenoble-Alpes Métropole sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable en 2015 (délib. n° 11 : unanimité) ainsi que sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement en 2015 (délib. n° 12 : unanimité).

Le Conseil

du 14 décembre en bref

FINANCES

Vote de la non augmentation des taux d'imposition pour l'année 2017 (délib. n° 1 : unanimité). Budget primitif 2017 (délib. n° 2 : contre 7, pour 26). Subventions de fonctionnement (délib. n° 3 : contre 7, pour 26). Transfert de compétences suite au passage en Métropole, rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) relatif à la détermination de l'attribution de compensation définitive pour Saint-Egrève en 2016 (délib. n° 4 : unanimité).

▶ INTERCOMMUNALITE

Mise en œuvre d'un service public d'accueil et d'information métropolitain pour les demandeurs de logements sociaux (délib. n° 5 : unanimité). Autorisation de signature d'une convention relative à la mise à disposition à titre gratuit de locaux municipaux par la Métropole dans le cadre du transfert de la compétence voirie (délib. n° 6 : unanimité) et dans le cadre de la compétence eau potable (délib. n° 7 : unanimité). Convention de gestion relative à l'entretien des zones d'activités économiques métropolitaines implantées sur le territoire saint-égrévois qui sera encore assuré pendant un an par les services municipaux (délib. n° 8 : unanimité). Rapport des Pompes Funèbres Intercommunales de la région grenobloise pour l'exercice 2015 (délib. n° 17 : unanimité). Territoire 38, rapport annuel d'activité 2015 (délib. n° 18 : unanimité).

DIVERS

Délégation au maire d'attributions du Conseil Municipal (délib. n° 9 : abstentions 3, pour 30). Détermination du nombre et fixation des cinq dates d'autorisation d'ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2017 (délib. n° 10 : abstentions 7, pour 26). Prévention, adoption de la charte déontologique départementale relative au fonctionnement de la cellule de coordination prévention mineurs (délib. n° 14 : abstentions 7, pour 26). Demande de subventions pour le financement des actions inscrites dans le cadre des programmations annuelles 2017 au titre de la politique de la Ville, du dispositif Ville Vie Vacances, du Contrat Enfance Jeunesse et du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, auprès de l'État, de la Région, du Département, de la CAF et de La Métro (délib. n° 15 : unanimité). Convention de mise à disposition d'agents métropolitains à la Ville afin de venir en renfort aux services saint-égrévois dans le cadre du plan de viabilisation hivernal à compter du 1er décembre 2017 (délib. n° 16 : unanimité). Modification de la commission municipale des services publics (délib. n° 19 : sans vote).

ENVIRONNEMENT

Adhésion au dispositif Mur/mur2 (délib. n° 11 : unanimité) et arrêt du dispositif communal d'attribution aux particuliers d'une subvention pour le financement des diagnostics énergie des maisons individuelles de la Commune (délib. n° 12 : unanimité).

FONCIER

Acquisition de parcelles dans le Néron dans les secteurs de Champy et de Fiancey (délib. n° 13 : unanimité).

EN SAVOIR plus

- Le prochain conseil municipal a lieu le 15 février 2017 à partir de 19h à l'Hôtel de Ville. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.
- Pour s'informer: Le conseil municipal se réunit en moyenne une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations du conseil municipal sont consultables sur www.saint-egreve.fr à la rubrique "Mairie" ou sur demande à l'Hôtel de Ville.
- Expression politique: Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Démocratie de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d'expression politique est ainsi consultable chaque mois dans le "Journal de Saint-Egrève". Celui-ci est distribué dans les boites aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur le site internet de la ville www.saint-egreve.fr. Par ailleurs et toujours sur le site Internet municipal, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique à la rubrique "Mairie".

I actualité

TOMBOLA, ÇA CONTINUE

Lancée le 9 décembre dernier, la tombola de Noël des commercants de la Ville



continue jusqu'au samedi 24 décembre ! Pour espérer gagner l'un des lots mis en jeu il suffit de se rendre dans les magasins qui arborent la banderole "je participe" durant les fêtes. Des tickets sont gratuitement remis aux clients lors de leurs achats. Tickets à conserver précieusement puisque le

tirage au sort qui sera organisé le II janvier prochain en mairie permettra de distribuer pas moins de 10 lots ainsi que des bons d'achat.

60 000

C'est le nombre de tickets distribués par les commerçants participant à la grande tombola de Noël.

I ville

12-17 ANS: "SAVETHE DATE!" BIM! 2017 commence bien avec le Pôle Jeunesse qui organise une grosse soirée déguisée au Patio le samedi 7 janvier. De 19h30 à 22h, les 12-17 ans de Saint-Egrève, revêtus des costumes les plus fous, sont conviés à participer à cette fête d'anthologie durant laquelle le dancefloor sera électrisé par un DJ sans compter les animations mises en place par l'équipe du Pôle qui participeront à "ambiancer" la nuit. Cette soirée dont le prix d'entrée est de cinq euros, est réservée aux Saint-Egrévois. Toutefois chaque jeune peut inviter une personne non saint-égrévoise (dont il sera responsable). En savoir + et réservations: 04 76 56 59 80.

COMPTEURS D'EAU: la Métropole poursuit jusqu'à fin décembre sa campagne annuelle de relevé de compteurs d'eau. Un avis de passage sera affiché à l'entrée des bâtiments afin de préciser le jour et l'heure de la relève.

infos pratiques

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal: 3915

Jusqu'au 23/12 : Pharmacie Brossier Cohen 04 76 75 49 33 121c avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux Du 24 au 30/12 : Pharmacie de la Monta, Place Pompée, 04 76 75 60 69 Du 31/12/16 au 06/01/17 : Pharmacie Casadella 04 76 75 24 84 61 bis avenue du Général de Gaulle,

Du 07 au 13/01 : Pharmacie des Charmettes, Centre Commercial "Les Charmettes"



MARCHÉS EN FÊTE!

Pour les derniers marchés avant les fêtes, les commerçants non sédentaires ont prévu quelques animations qui devraient faire des heureux. Entre la venue inopinée d'un clown, celle d'une pâtissière "cake-designeuse" de Saint-Egrève et de ses cupcakes et la distribution de friandises... ces fêtes de fin d'année promettent d'être "drôlement gourmandes" sur les marchés saint-égrévois du Parc Marius Camet, de Fiancey/Prédieu et de La Monta les 22, 23 et 24 décembre!

RÉVEILLON DU COMITÉ DES FÊTES

Avec le Comité des Fêtes, l'année se termine en beauté le 31 décembre à l'Espace Robert Fiat. Dès 21h, commence une soirée de gala organisée autour d'un menu gourmet et animée par DJ Fifi qui devrait emmener les convives jusqu'au bout de la nuit. Il reste quelques places de disponible. Réservations: 04 76 75 61 18. Participation: 60€ pour les adultes, 30€ pour les enfants de 8 à 12 ans et 10 € pour les moins de 8 ans.

NAGER AVEC SAINT-EGRÈVE **ACCUEIL**

Parmi ses nombreuses activités, l'association Saint-Egrève Accueil propose des cours d'initiation et de perfectionnement à la natation. Pour découvrir à tout âge le plaisir de nager ou améliorer ses techniques. En savoir +: 04 76 58 05 49.

LISTES ÉLECTORALES, DERNIÈRE INSCRIPTIONS



Les personnes ayant déménagé depuis les dernières élections doivent, pour pouvoir voter dans leur bureau de vote, s'inscrire sur les listes électorales de Saint-Egrève. Pour ce faire, elles n'ont plus que jusqu'au 31 décembre inclus. De 10h à 12h, ce samedi-là, une perma-

nence spéciale est d'ailleurs mise en place en mairie. Pour s'inscrire sur place il faut venir muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Il est également possible de s'inscrire en ligne sur www. service.public.fr.

métropolitains sur les réseaux d'eau de la rue du Pont Noir doivent se terminer ce vendredi 23 décembre. Circulation et stationnement devraient revenir à la normale après cette date. En savoir +: 04 76 75 02 09.

INCENDIE AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



Lundi 6 décembre, un incendie s'est déclaré vers 8h du matin dans un local du centre technique municipal de Saint-Egrève. Les pompiers, la gendarmerie et la police municipale se sont rapidement rendus sur place afin de lutter contre la propagation de ce sinistre et établir un périmètre de sécurité en interdisant la circulation rue du Pont Noir. Les flammes ont touché un bâtiment dédié à la manutention et au magasin municipal. Si les dégâts matériels sont importants, aucune victime n'est à déplorer. Grâce aux moyens matériels et humains déployés pour cette intervention, les pompiers ont réussi à circonscrire l'incendie en milieu de

En savoir + dans l'édition du mois de janvier de Saint-Egrève le journal.

Saint-Egrève

Le supplément

Dépôt légal - décembre 2016 - 8 200 ex. Directeur de publication: Geneviève Ducarre Directeur de la communication: François Hernandez

Rédaction: Service communication Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex Réalisation: Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps 09 72 67 50 38 Impression: Imprimerie du Pont de Claix

SECURITE-URGENCES

06 82 84 65 62 Police municipale: ou 04 76 75 30 93 Gendarmerie: 17 04 72 11 69 11 Centre anti-poison de Lyon:

Centre de secours/pompiers: 18 ou 04 76 27 99 10 Urgence dépannage Gaz naturel: 0800 47 33 33 Urgence dépannage électricité:

04 76 75 26 76

'agenda 19 déc. 2016 au 8 janvier 2017

Du 19 au 22 décembre

Stage de Noël ouvert à tous. Organisé par la section Tennis de table de l'USSE à la Halle Jean Balestas. De 9h à 17h.

En savoir +: 06 87 87 63 61.

Du 19 au 23 décembre

Matinées graphiques de l'Atelier de l'Islo à l'Espace Visancourt de 10h à 11h30.

En savoir +: 06 16 08 59 70

Mardi 20 décembre

Atelier "déco" de Noël. Aprèsmidi créatif autour des "décos de Noël" pour les parents et leurs enfants organisé à l'Espace Europe par l'Association Familiale. De 14h à 17h. Inscriptions: 04 76 75 27 57.

Mercredi 21 décembre

Permanence des Petits Frères des Pauvres à la Maison des Solidarités et des Familles afin de recruter des bénévoles.

En savoir +: 06 46 90 38 96.

JEUDI 22 DÉCEMBRE

Animation commerciale, le marché de fin de journée du parc Marius Camet fête Noël. Dès 16h. Repas festif et solidaire organisé à la Maison des Solidarités et des Familles par l'Association Familiale. De 19h à 23h. Renseignements et inscriptions: 04 76 75 27 57.

Vendredi 23 décembre

Animation commerciale, le marché de Fiancey/Prédieu fête Noël. La Ville et les commerçants

réservent des animations surprises aux Saint-Egrévois. Toute la matinée.

usqu'au 24 décembre

Tombola de Noël des commerçants. Tirage au sort des gagnants le 11 janvier 2017.

Samedi 24 décembre

Animation commerciale, le marché de La Monta fête Noël. . Toute la matinée.

Du 26 au 30 décembre

Tournoi de football de Noël des 8-12 ans du 2RFC à la Halle Jean Balestas.

Samedi 31 décembre

Réveillon du Comité des Fêtes à l'Espace Robert Fiat. Dès 20h30.

Vendredi 6 janvier

Cérémonie des vœux du Maire à la population à l'Espace Robert Fiat. 19h.

Samedi 7 janvier

Soirée déguisée réservée aux 12-17 ans, organisée par le Pôle jeunesse de Saint-Egrève au Patio. De 19h30 à 22h.

Renseignements: 04 76 56 59 80

Dimanche 8 janvier

Sortie à Saint-François Longchamp/Valmorel proposée par la section ski de piste de l'USSE. Inscriptions jeudi 7 janvier lors de la permanence au foyer des Brieux. En savoir + : 06 09 89 39 34.

Championnat départemental d'athlétisme, organisé par la section athlétisme de l'USSE au parc de Fiancey. Dès 11h.

LA VENCE SCENE CIDÉMA



▶ Julius et le Père Noël

Le 19 décembre à 14h30 ; le 20 déc. à 14h30.

▶ Demain tout commence*

Le 19 décembre à 17h30 ; le 20 déc. à 20h.

Le secret de la fleur de Noël (tarif unique 4€ la séance)

Le 19 décembre à 16h15; le 20 déc. à 10h (ciné p'tit déj) et 16h30; le 30 déc. à 16h (ciné papillotes)

▶ Ballerina

Le 19 décembre à 14h et 16h; le 20 déc. à 10h (ciné p'tit déj), 14h et 18h; le 28 déc. à 16h15; le 29 déc. à 18h; le 30 déc. à 16h15 (ciné papillotes); le 31 déc. à 14h; le 2 janvier à 16h.

▶ **Sully** (VOSTF)

Le 19 décembre à 20h ; le 20 déc. à 20h.

▶ Les enfants de la chance*

Le 19 décembre à 18h ; le 20 déc. à 16h.

▶ Swagger

Le 19 décembre à 20h ; le 20 déc. à 17h45.

Norm

Le 21 décembre à 14h30 et 16h30; le 22 déc. à 10h (ciné p'tit déj), 14h et 16h; le 23 déc. à 15h et 17h30; le 24 déc. à 14h; le 26 déc. à 14h (ciné papillotes); le 27 déc. à 14h et 16h; le 4 janv. à 14h et 16h; le 7 janv. à 15h; le 8 janv. à 15h (ciné galette).

▶ Rogue One : A Star Wars Story

Le 21 décembre à 14h et 20h30; le 22 déc. à 18h (3D); le 23 déc. à 14h30 et 20h; le 24 déc. à 16h; le 26 déc. à 17h30 et 20h; le 27 déc. à 14h30 et 20h30; le 4 janv. à 14h30; le 6 janv. à 20h; le 7 janv. à 20h; le 8 janv. à 17h.

▶ La sociale

Le 21 décembre à 18h30 ; le 22 déc. à 20h30 ; le 23 déc. à 17h30 ; le 26 déc. à 18h ; le 27 déc. à 20h.

▶ Baccalauréat

Le 21 décembre à 18h; le 22 déc. à 18h; le 23 déc. à 20h; le 26 déc. à 20h30; le 27 déc. à 18h.

▶ Papa ou maman 2

Le 21 décembre à 20h30 ; le 24 déc. à 16h ; le 26 déc. à 16h ; le 27 déc. à 17h30.

▶ La jeune fille sans mains

Le 21 décembre à 16h30 ; le 22 décembre à 10h (ciné p'tit déj) et 14h ; le 26 déc. à 14h (ciné papillotes)

► La grande course au fromage

Le 22 décembre à 16h; le 23 déc. à 10h (ciné p'tit déj)

▶ Moi, Daniel Blake (VOSTF) Le 22 décembre à 20h30.

▶ Ma vie de courgette

Le 23 décembre à 10h (ciné p'tit déj) ; le 24 déc. à 14h ; le 26 déc. à 16h.

La bataille géante de boules de neige

Le 28 décembre à 14h et 16h; le 29 déc. à 14h et 16h; le 30 déc. à 14h; le 31 déc. à 16h30; le 2 janvier à 14h.

▶ Vaiana, la légende du bout du monde

Le 28 décembre à 14h; le 29 déc. à 16h; le 30 déc. à 14h; le 2 janvier à 13h30 et 18h.

▶ A fond

Le 28 décembre à 18h15 et 20h30; le 29 déc. à 14h et 20h30; le 30 déc. à 20h ; le 31 déc. à 14h30 ; le 2 janvier à 16h ; le 3 janv. à 20h.

▶ Cigarettes et chocolat chaud

Le 28 décembre à 18h; le 30 déc. à 20h30; le 2 janvier à 20h30.

Assassin's creed

Le 28 décembre à 20h30 ; le 29 déc. à 18h et 20h30 (3D) ; le 30 déc. à 18h ; le 31 déc. à 16h ; le 2 janvier à 18h ; le 3 janv. à 20h.

▶ Louise en hiver

Le 30 décembre à 18h; le 2 janvier à 20h30.

▶ Paterson (VOSTF)

Le 4 janvier à 20h ; le 5 janv. à 20h ; le 8 janv. à 20h.

La prunelle de mes yeux

Le 4 janvier à 18h ; le 5 janv. à 20h ; le 7 janv. à 17h30.

▶ Passengers

Le 4 janvier à 17h30 ; le 6 janv. à 20h ; le 7 janv. à 17h30 et 20h ; le 8 janv. à 17h30.

► Manchester by the sea (VOSTF)

Le 4 janvier à 20h; le 8 janv. à 20h.

Le géant de fer

Le 7 janvier à 15h ; le 8 janvier à 15h (ciné galette).

